PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

LOT N° 2

ASSURANCE "RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES"

DOSSIER TECHNIQUE

Le présent dossier technique comporte :

	TOTAL	11	nagos
*	Statistiques sinistres	2	pages
*	Eléments techniques	8	pages
*	Page de garde	1	page

PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

ASSURANCE "RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES"

ELEMENTS TECHNIQUES

La Préfecture d'Ille-et-Vilaine procède à une consultation en vue de renégocier son contrat d'assurance de **"Responsabilité générale et risques annexes**".

Les éléments de statistiques sinistres sont communiqués sur les bases des garanties et des franchises du contrat en cours.

Les éléments techniques comportent :

	TOTAL	8	pages
*	Questionnaire « Responsabilité préfectures - sous préfectures »	6	pages
*	Fiche « contrat actuel »	1	page
*	Page de garde	1	page

RESPONSABILITE

Compagnie : ETHIAS Echéance : 1^{er} janvier Intermédiaire : PNAS

Durée, effet: 4 ans Préavis de résiliation : 4 mois

MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	CAHIER DES CHARGES	CONTRAT ACTUEL
Responsabilités générales	15 000 000 €	10 000 000 €
- Dommages corporels	Pas de sous-limitation	7 500 000 €
 Dommages matériels et immatériels consécutifs 	3 000 000 €	3 000 000 €
- Dommages immatériels non consécutifs	1 500 000 €	1 500 000 €
Objets confiés	Pas de sous-limitation	Pas de sous-limitation
Pollution accidentelle	1 500 000 €	1 500 000 €
Dommages subis par les effets ou objets personnels des préposés hors responsabilité - par sinistre - par année	750 € Pas de limitation	750 € Pas de limitation
 Garantie annexe de défense recours défense recours garantie de recours et de défense pénale 	75 000 €	75 000 € 30 000 €
FRANCHISES		CONTRAT ACTUEL
Dommages corporels	Néant	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs	Néant / 1 000 €	1 000 €
Dommages immatériels non consécutifs	10 % mini 750 € maxi 4 000 €	10 % mini 750 € maxi 4 000 €
Dommages aux biens des agents	75€	75€

Société PROTECTAS

Conseil en assurances des Administrations Publiques

Questionnaire et renseignements

relatifs à l'établissement du cahier des charges

ASSURANCE RESPONSABILITE PREFECTURES - SOUS PREFECTURES

* Cocher (x) la case correspondante

PREAMBULE:

Le présent questionnaire ne constitue aucun engagement de la Préfecture à souscrire un contrat d'assurance.

Il reste strictement confidentiel.

Le soussigné déclare :

- que les réponses contenues dans le présent questionnaire sont, à sa connaissance, exactes;
- avoir été informé qu'elles constituent les éléments d'appréciation du risque nécessaires à la fixation des primes et dont l'inexactitude serait susceptible de modifier les engagements de l'assureur (Code des assurances : article L. 113-8 "nullité du contrat" ; article L. 113-9 "réduction des indemnités").

La Préfecture ne peut cependant pas être engagée au-delà des réponses apportées à ce questionnaire.

Les assureurs peuvent demander tous renseignements complémentaires et, dès lors, reconnaissent avoir une connaissance suffisante du risque à garantir.

1/ IDENTIFICATION DE LA PREFECTURE :

1.1 - Dénomination complète : PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

Adresse administrative :3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES CEDEX 9

1.2 - Nombre et liste des Sous Préfectures concernées par l'étude : 3 + SGAR et Borderie Sous-préfecture de Saint-Malo – Redon – Fougère/Vitré

1.3 - Population globale du Département :1 020 000 habitants
1.4 - Autres renseignements : /
2/ ACTIVITES :
2.1 - Renseignements généraux :
2.11 - Nombre de salariés :
2.12 - Montant de la masse salariale hors charges sociales patronales sur le dernier exercice connu :
Soit = 11 203 365,00 €
2.2 - Activités :
Descriptif sommaire des activités de la Préfecture susceptibles d'être assurées au regard de la politique d'auto-assurance de l'Etat :
2.3 - Des risques de même nature étaient-ils précédemment assurés ?
OUI * X NON *
Le contrat a-t-il fait l'objet d'une résiliation par l'assureur ?
OUI * NON * X

3/ STATISTIQUE SINISTRES:

3.1 -	3.1 - Au cours des 5 dernières années, les assureurs garantissant des risques de même nature ont-ils été amenés à régler des sinistres de plus de 4 575 € ?						
		OUI *	NON * X				
3.2 -	Si OUI , en do montant.	nner, ci-aprè	es, les références, la date, les circonstances d	détaillées et le			
	Ces information	ons devront	être communiquées à défaut de celles de	mandées aux			
	Références	DATE	CIRCONSTANCES	MONTANTS			
	_						
3.3 -	Au cours des moins de 5 00		s années, les assureurs ont-ils remboursé de	es sinistres de			
		OUI *	NON * X				
3.4 -	Si OUI , en dor	ner, ci-aprè	s, la date, la nature et le montant				
	Ces information	ons devront	être communiquées à défaut de celles de	mandées aux			
	DATE		Nature	MONTANT			

3	3.5 - Certains sinistres de responsabilité ont-ils fait l'objet de répétitions particulières ? (hors assurance dommages aux biens) :
	OUI * NON * X
	Si OUI , quels types de sinistres ?
	Des mesures particulières ont-elles été prises pour les pallier?
	OUI * NON *
	Si OUI , quelles mesures ?
4 /	<u>DESIGNATION DES BATIMENTS</u> :
	Immeubles ou installations de toute nature dont la Préfecture est propriétaire ou occupe à quelque titre que ce soit.
	Voir dossier "dommages aux biens".
	Surface totale développée ≈ Tableau joint

5/ ACTIVITES ou RISQUES SPECIFIQUES:

5.1 -	La Préfecture ex	ploite-t-elle :

Barrages - Plans d'eau - Ponts Funiculaires - Voies de chemin de		- Bacs - Téléphériques -
OUI *	NON *	x

Si OUI, donner la liste ci-après :

5.2 -	Existe-t-il	des	embarcations	de	plus	de	10	personnes	utilisées	directement	par	la
	Préfecture	e ?			-			-				

OUI *	NON *	x
-------	-------	---

Si OUI,

NATURE	Nombre	NOMBRE DE PASSAGERS

5.3 - Autres renseignements :

VOIR DOCUMENTS EN ANNEXE

Fait à ...RENNES......, le13 mars 2017......

Le directrice des ressources humaines et des moyens

Chantal Fedron-Bouttes

PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE

ASSURANCE "RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES"

STATISTIQUES SINISTRES

La statistique sinistres comporte :

	TOTAL	2	pages	
*	Statistiques	1	page	
*	Page de garde	1	page	



ATTESTATION

Assuré: PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE Nature : Responsabilité Civile Collectivités

Nous attestons que PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE ne nous a déclaré aucun sinistre au titre du contrat RESPONSABILITE CIVILE COLLECTIVITES 45311801 de la compagnie ETHIAS (PNAS) pour la période du 01/01/2014 au 17/02/2017.

Fait pour valoir ce que de droit à Paris le 17 février 2017

Antoine URSET Département Collectivités Sinistres **2** 01 44 63 50 55